

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

Compte rendu analytique

DE LA RÉUNION PUBLIQUE DE COMMISSION DES RELATIONS EXTERIEURES
DU

12 - 07 - 2000
matin

AGALEV-ECOLO	:	<i>Anders gaan leven / Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales</i>
CVP	:	<i>Christelijke Volkspartij</i>
FN	:	<i>Front National</i>
PRL FDF MCC	:	<i>Parti Réformateur libéral - Front démocratique francophone-Mouvement des Citoyens pour le Changement</i>
PS	:	<i>Parti socialiste</i>
PSC	:	<i>Parti social-chrétien</i>
SP	:	<i>Socialistische Partij</i>
VLAAMS BLOK	:	<i>Vlaams Blok</i>
VLD	:	<i>Vlaamse Liberalen en Democraten</i>
VU&ID	:	<i>Volksunie&ID21</i>

Afkorting en bij de nummering van de publicaties :

DOC 50 0000/000	:	<i>Parlementair document van de 50e zittingsperiode + het nummer en het volgnummer</i>
QRVA	:	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>
HA	:	<i>Handelingen (Integraal Verslag)</i>
BV	:	<i>Beknopt Verslag</i>
PLEN	:	<i>Plenum</i>
COM	:	<i>Commissievergadering</i>

Abréviations dans la numérotation des publications :

DOC 50 0000/000	:	<i>Document parlementaire de la 50e législature, suivi du n° et du n° consécutif</i>
QRVA	:	<i>Questions et Réponses écrites</i>
HA	:	<i>Annales (Compte Rendu Intégral)</i>
CRA	:	<i>Compte Rendu Analytique</i>
PLEN	:	<i>Séance plénière</i>
COM	:	<i>Réunion de commission</i>

Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers
Bestellingen :
Tel. : 02/549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.deKamer.be
e-mail : alg.zaken@deKamer.be

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants
Commandes :
Tél. : 02/549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.laChambre.be
e-mail : aff.generales@laChambre.be

SOMMAIRE

COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES – C 263

QUESTIONS

- de Mme **Simonne Leen** au secrétaire d'État à la Coopération au développement, adjoint au ministre des Affaires étrangères sur le SIDA et le rapport d'ONUSIDA (n° 2377)

Orateurs : **Simonne Leen** et **Eddy Boutmans**, secrétaire d'État à la Coopération au développement, adjoint au ministre des Affaires étrangères

5

- de Mme **Leen Laenens** au vice-premier ministre et au ministre des Affaires étrangères sur la situation en Papouasie et aux Moluques (n° 2381)

(La réponse sera donnée par le secrétaire d'État à la Coopération au développement)

Orateurs : **Leen Laenens** et **Eddy Boutmans**, secrétaire d'État à la Coopération au développement, adjoint au ministre des Affaires étrangères

6

COMMISSION
DES RELATIONS
EXTERIEURES

RÉUNION PUBLIQUE

MERCREDI 12 JUILLET 2000

MATIN

PRÉSIDENCE :

M. Geert VERSNICK

La séance est ouverte à 10 h 26.

QUESTIONS

SIDA ET RAPPORT D'ONUSIDA

Question de Mme Simonne Leen au secrétaire d'Etat à la Coopération au développement sur "la problématique du SIDA et les chiffres publiés dans le rapport d'ONUSIDA" (n° 2377)

Mme **Simonne Leen** (Agalev-Écolo) : Depuis le début de l'épidémie du sida, cette maladie a déjà fait 18,8 millions de victimes. Dans les pays les plus touchés, plus d'un tiers des jeunes de moins de quinze ans en meurent.

Cette situation provoque un véritable bouleversement démographique. Selon l'OMS et l'ONUSIDA, quelque 24,5 millions de personnes seraient contaminées en Afrique. En Asie et en Amérique latine, l'organisation de campagnes d'information et de prévention a permis d'endiguer considérablement la contamination. En Europe occidentale et en Amérique du Nord, le taux de mortalité lié au SIDA a fortement baissé, mais les comportements à risques connaissent une recrudescence.

Les chiffres cités par le rapport sur le SIDA, rendu public mardi dernier, sont dramatiques. Selon le directeur de l'ONUSIDA, le Dr Piot, une lutte efficace contre la contamination dans les pays en voie de développement requerrait des moyens considérables. Quels efforts sont entrepris dans ces pays sur le plan de la prévention et du suivi ?

Quelles initiatives en matière de coopération au développement peuvent-être prises de concert par les autorités fédérales, communautaires et européennes ?

M. Eddy Boutmans, secrétaire d'État (*en néerlandais*) : En Afrique, le sida constitue toujours le problème numéro un en matière de santé publique. Dans l'intervalle, il s'est cependant mué en un véritable problème de Coopération au développement. Au cours des dix prochaines années, la diminution de l'espérance de vie affectera lourdement l'économie et les efforts de développement dans ces pays, dont les finances sont lourdement grevées par les coûts liés à la maladie.

La Belgique participe au programme de l'ONUSIDA, même si les moyens qu'elle dégage en faveur de cette

organisation sont sans doute trop modestes. Une importante conférence sur le sida, à laquelle participe la Belgique, est actuellement en cours. Le sida doit être combattu comme un problème social général. En d'autres termes, il convient d'être attentif à la prévention, à la mise à disposition de moyens, à un bon encadrement médical des mères et des enfants, à une formation et un accompagnement adéquats du personnel soignant et à la mise en place de mesures de précaution en ce qui concerne l'allaitement.

Le sida doit être combattu par le biais des soins de santé de base. La toute première responsabilité incombe aux autorités des pays touchés par la maladie. Celles-ci doivent prendre conscience de l'importance du problème et de la nécessité de mettre de toute urgence en place une politique de prévention. La sensibilisation des dirigeants des pays en voie de développement constitue la première étape à suivre. C'est n'est qu'ensuite que la communauté internationale pourra aider ces pays à engager la lutte contre le SIDA. A cet effet, davantage de moyens devront être dégagés. En 1998, la Belgique avait versé 60 millions de francs à l'ONUSIDA. Cette année, ce montant sera porté à 70 millions de francs.

Parallèlement à des campagnes de prévention spécifiques, nous sommes très attentifs au sida dans le cadre des soins de santé de base dispensés dans les pays touchés. Il est difficile d'évaluer avec précision les montants nécessaires en matière de prévention.

S'il n'existe pas encore de vaccin contre le sida, deux traitements permettent de ralentir l'évolution de la maladie. Ces traitements étant très coûteux, les pays en voie de développement ne peuvent les appliquer à grande échelle, même si l'ONUSIDA tente d'en comprimer le coût. Les traitements coûtant entre 10.000 et 15.000 dollars par an et par patient, les moyens dégagés par la communauté internationale resteront toujours insuffisants. Quant à la prévention, elle se concentre notamment sur l'administration de substances antirétrovirales aux femmes enceintes.

Les moyens étant limités, des choix doivent être faits. Le choix en faveur de l'administration aux femmes enceintes de substances combattant le virus est souvent contesté dans ce contexte, ce débat étant d'ailleurs toujours en cours. Je pense qu'à l'avenir, le sida devra retenir davantage encore notre attention.

Mme Simonne Leen (Agalev-Écolo) : Une coopération a-t-elle été mise en place au niveau du Parlement européen ?

M. Eddy Boutmans, secrétaire d'État (*en néerlandais*) : Les compétences des Communautés se limitent à l'or-

ganisation de campagnes de prévention en Belgique. Au niveau fédéral, une coopération entre les Affaires étrangères et plusieurs organisations mondiales pour la santé a été mise en place. Au sein de la Commission européenne, le dossier du virus HIV a été confié à un groupe informel constitué d'experts dans le domaine de la santé.

Mme Simonne Leen (Agalev-Écolo) : Je remercie le secrétaire d'Etat pour sa réponse.

M. Jef Valkeniers (VLD) : Le professeur Piot m'a informé par e-mail que l'attitude du président sud-africain, M. Mbeki, hypothéquerait les chances de succès de la conférence de Durban.

Le président : Apparemment, le président Mbeki a choisi une voie difficile, qui ne favorise guère la lutte contre le sida.

LA NOUVELLE-GUINÉE OCCIDENTALE ET LES MOLUQUES

Question de Mme Leen Laenens au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères sur "la situation en Nouvelle-Guinée occidentale et dans les Moluques" (n° 2381)

(La réponse sera donnée par le secrétaire d'Etat à la Coopération au développement.)

Mme Leen Laenens (Agalev-Écolo) : L'Union européenne a exprimé sa volonté de soutenir l'Indonésie pour renforcer le processus de démocratisation et garantir le respect des droits de l'homme dans ce pays. Pourtant, des développements inquiétants se dessinent en Nouvelle-Guinée occidentale et dans les Moluques. En Nouvelle-Guinée occidentale, les personnes se déclarant prêtes à combattre en faveur de l'indépendance sont de plus en plus nombreuses. Le président Wahid a promis de changer le nom d'Iria Jaya en Nouvelle-Guinée occidentale, mais cette modification se fait toujours attendre. Je demanderai du secrétaire d'Etat d'être particulièrement attentif au respect des droits de l'homme des minorités ethniques en Nouvelle-Guinée occidentale.

Dans les Moluques, des combats opposent régulièrement chrétiens et musulmans depuis 1999. L'on dénombrerait déjà 300.000 réfugiés et plus de 17.000 morts. Les raisons de ce conflit sont à la fois économiques, ethniques et religieuses. La violation persistante des droits de l'homme dans les Moluques est dénoncée par des organisations de défense des droits de l'homme. Le conflit ne peut être réduit à de simples considérations religieuses. Le ministre plaidera-t-il auprès de son

homologue indonésien en faveur d'une solution pacifique à ce conflit ?

M. **Eddy Boutmans**, secrétaire d'État (*en néerlandais*) : Le 4 juillet dernier, le conseil de la Nouvelle-Guinée occidentale a proclamé l'indépendance du pays, ce qui n'a pas franchement eu l'heur de plaire aux autorités indonésiennes. Le conseil a exprimé son intention de mener, en Nouvelle-Guinée occidentale, une politique tendant à la mise en place d'une solution pacifique. L'Indonésie tente de reprendre le dialogue avec la Nouvelle-Guinée occidentale. La Belgique est prête à contribuer à la recherche d'une solution durable et équitable.

Quant au conflit dans les Moluques, il a éclaté dans toute sa brutalité il y a 18 mois. Lundi dernier, un appel à été lancé à la présidence française de l'UE pour que l'Europe condamne la violence dans les Moluques et plaide en faveur de l'envoi de casques bleus des Nations Unies. Entre-temps, les combats dans l'île redoublent de violence à la suite de l'intervention de

combattants du Jihad à Ambon. Les intégristes musulmans considèrent qu'ils mènent une guerre sainte. L'armée s'est mêlée au conflit et participe aux hostilités.

L'Union européenne a mis en branle la machine diplomatique en vue de contribuer à la recherche d'une solution pacifique, tout en étant attentive à la protection de la minorité chrétienne moluquoise. La présidence française de l'Union européenne transmettra un message en ce sens aux parties concernées.

Mme **Leen Laenens** (Agalev-Écolo) : En Nouvelle-Guinée occidentale, ce ne serait donc pas tant l'intégrité de la population qui serait au coeur du problème. Quant au conflit dans les Moluques, la Belgique participera aux efforts diplomatiques en vue d'éviter une Guerre sainte. Je remercie le secrétaire d'Etat pour sa réponse.

Le **président** : L'incident est clos.

- La réunion est levée à 10 h 57.